

MISE AU CONCOURS

En raison de la vacance du poste, la Municipalité de Saint-Imier met au concours le poste de

chancelier/ère municipal/e à 100%

À la tête de la Chancellerie municipale, vous occupez une fonction centrale au sein de la commune. Vous conseillez les autorités politiques, assurez le lien avec l'administration et veillez à la coordination et au bon fonctionnement des services communaux.

Tâches principales :

- Diriger et superviser les activités de la Chancellerie ;
- Conseiller et accompagner le Conseil municipal dans les domaines stratégique, juridique et organisationnel ainsi que soutenir les autorités communales dans l'exercice de leurs fonctions ;
- Préparer les séances du Conseil municipal, rédiger les procès-verbaux et assurer le suivi des décisions et démarches qui en découlent ;
- Assurer la coordination et la collaboration entre les services communaux et les partenaires externes ;
- Piloter la communication interne et externe de la Commune ;
- Organiser et participer aux relations publiques et à la représentation institutionnelle de la Commune.

Profil recherché :

- Diplôme de cadre en administration communale, brevet fédéral de spécialiste en administration publique ou disposition à suivre l'une de ces formations ;
- Formation supérieure (université, HES/HEG) ou expérience jugée équivalente à la fonction ;
- Expérience confirmée dans la conduite et la gestion ;
- Excellentes capacités de communication, de négociation et de collaboration ;
- Intérêt marqué pour la gestion publique et le développement de Saint-Imier ;
- De langue maternelle française ou niveau C1, et bonnes connaissances de l'allemand (niveau B2) un atout ;
- Autonomie, sens des responsabilités, esprit d'initiative et capacité à fédérer ;
- Disponibilité et flexibilité, notamment pour des activités de représentation ponctuelles en soirée et week-end.

Nous offrons :

- Un poste de travail laissant une grande indépendance dans l'organisation des tâches ;
- Une activité intéressante et très diversifiée ;
- Une rémunération conforme à l'échelle des traitements du personnel communal.

Entrée en fonction : De suite ou à convenir

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la chancellerie municipale, tél. 032 942 44 24 ou rh@saint-imier.ch.

Votre dossier de candidature complet est à adresser au Conseil municipal, mention « chancelier/ère », Rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier ou par courriel à rh@saint-imier.ch **jusqu'au 4 septembre 2026.**